

## QUI SOMMES-NOUS?

Les services de droit d'accès du Parenfant permettent à l'enfant de rencontrer son parent dans un contexte non-conflictuel, sain et sécuritaire. Nous nous adressons, en tant qu'organisme communautaire, à tous les parents de la région de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska qui considèrent avoir besoin de ce service.

## NOS MANDATS...

- ☺ Promouvoir le bien-être des enfants qui vivent une situation de séparation avec un de leur parent, tout en favorisant la relation parent-enfant, dans un contexte non-conflictuel, sain et sécurisant.
- ☺ Prévenir et alléger la détresse des familles.
- ☺ Favoriser le maintien ou le développement du lien parents-enfants.

## NOS OBJECTIFS...

- ☺ Offrir un lieu d'accueil ainsi qu'un lieu d'échange neutre et sécuritaire favorisant la recherche de solutions satisfaisantes à diverses situations génératrices de conflits afin d'éviter que les enfants y soient impliqués.
- ☺ Permettre aux parents non gardiens d'exercer leur droit d'accès à leurs enfants.
- ☺ Procurer au parent et à l'enfant un temps de rencontre agréable et planifié, sous la responsabilité de personnes qualifiées.

## NOTRE CLIENTÈLE...

### Parents

Le service veut rejoindre les parents qui, suite à un jugement de la Cour ou tout autre raison non judiciaire (mésentente, crainte, etc.), doivent ou désirent utiliser un service de visites ou d'échanges supervisés pour exercer leur droit d'accès ou de sorties, auprès de leur enfant. Ce qui importe de retenir, c'est que nous sommes là pour vous, parents, donc n'hésitez pas à nous contacter.

### Enfants

- ☺ Tout enfant qui fait l'objet de mesures volontaires ou judiciaires en vertu de la Loi sur la Protection de la Jeunesse, faisant mention de visites supervisées.
- ☺ Tout enfant dont les parents sont visés par une Ordonnance de la Cour Supérieure faisant mention de visites sous supervision ou d'un milieu neutre lors des transitions de garde d'un parent à l'autre.
- ☺ Tout enfant référé par son avocat suite à une entente entre les parties impliquées dans un processus de séparation, recommandant des visites supervisées ou un milieu neutre lors des transitions de garde entre parents.
- ☺ Tout enfant dont les deux (2) parents désirent avoir le service de droit d'accès pour leur enfant.

## NOS SERVICES...

### Visites supervisées

Période que le parent passe en présence de son enfant sous la supervision d'une tierce personne. Le Parenfant intervient en permettant aux parents de maintenir un contact avec leurs enfants dans un lieu sécuritaire pour l'enfant.

En complément à ce service, il est possible d'offrir un accompagnement en sortie, lorsque le jugement le permet. Un arrangement préalable est requis.

### Échanges supervisés

Ce service consiste à offrir un lieu de transition sécuritaire pour effectuer les échanges de garde entre le parent gardien et le parent exerçant son droit d'accès, sans qu'il n'y ait contact entre eux.

## PROCÉDURE DE DEMANDE DE SERVICES

- ☺ La demande de services doit être faite par l'avocat(e), par un organisme, par un intervenant(e) du CJM ou par les deux (2) parents.
- ☺ Le ou les parents utilisateurs signent un protocole par lequel il(s) s'engage(nt) à respecter les règlements du service.
- ☺ Une copie du jugement de la Cour ou de l'entente entre les parents doit être fournie afin de compléter le dossier du parent utilisateur.

## Y A-T-IL DES FRAIS?

### Visites supervisées

- 10\$ pour l'ouverture du dossier
- 4\$ / visite (maximum 2h00)

### Échanges supervisés

- 10\$ pour l'ouverture du dossier  
(5\$ / parent)
- 2\$ /parent/ échange

### HORAIRE DES VISITES SUPERVISÉES

Du mercredi au dimanche  
sur rendez-vous

### HORAIRE DES ÉCHANGES SUPERVISÉS

Tous les vendredis et deux dimanches par  
mois, sur rendez-vous.

## Le Parenfant Montérégie

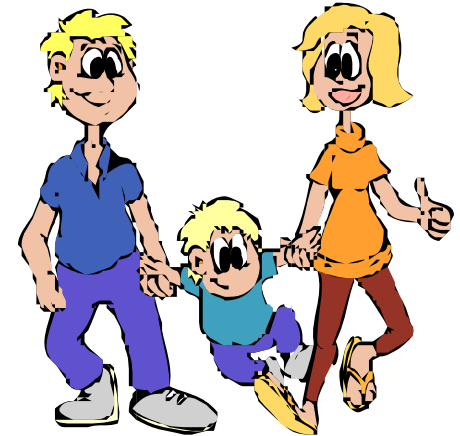
302, rue Albert  
Cowansville, Qc, J2K 2W7

Téléphone : (450) 263-5000  
Télécopie : (450) 263-5000

[informations@leparenfant.org](mailto:informations@leparenfant.org)

[www.leparenfant.org](http://www.leparenfant.org)

# Le parenfant Montérégie



Ressource de  
supervision  
de droits d'accès  
(RSDA) :

Visites et Échanges supervisés

Organisme subventionné par,



Centraide  
Richelieu-Yamaska

Mise à jour 2010/12/02